

9. Copie d'un télégramme de M. A. G. Heakes à l'honorable Ron Basford. Copie d'une lettre de l'honorable R. Basford à M. Heakes. Copie de la correspondance échangée entre l'honorable J. N. Turner et M. Heakes. Extrait du hansard du 9 juin 1961 (pages 6092 et 6093). Copie de la correspondance (et d'une pièce jointe), échangée entre la Ligue des droits de l'homme et M. Heakes. Copie de la correspondance échangée entre l'évêque Howard Rupertsland et M. Heakes. Copie d'une déclaration non signée. Extrait du hansard du 2 juin 1969 (page 9316). Extrait du hansard du 20 avril 1966.

10. a) Oui; b) Oui; c) Oui.

11. a) Oui; b) Non; c) M. Heakes soutenait encore qu'il était victime de manœuvres visant à entraver le cours de la justice, de harcèlement de la part de la police et de spoliation de son courrier. Il demandait que la Gendarmerie royale du Canada fasse enquête immédiatement relativement à ces accusations.

12. Le flot de la correspondance reçue de M. Heakes constant, fréquent (souvent quotidien et parfois même plus d'une lettre par jour) et de caractère redondant. Ses lettres traitent principalement des difficultés qu'il a connues par suite de la faillite dans laquelle il a été impliqué il y a plusieurs années, mais elle contient en outre des allégations de complot et de libelle à son endroit, de spoliation de courrier et de harcèlement de la part de la police. On a fait remarquer à M. Heakes que ses problèmes relevaient essentiellement de la juridiction du gouvernement provincial. C'est pourquoi on n'a pas répondu à une grande partie de ses lettres, vu qu'il semble inutile de continuer à le faire.

L'ACHAT D'APPAREILS CF-5

Question n° 910—M. Skoberg:

1. Quel est le prix d'achat au catalogue du F-5 construit par la *Northrop Aviation*, en Californie?

2. Combien de CF-5 le gouvernement canadien a-t-il achetés de Canadair?

3. Quel prix le gouvernement canadien a-t-il payé chacun des CF-5 construits par Canadair?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Selon les renseignements que nous possédons, le prix d'un appareil Northrop F-5 modèle standard s'élève, en 1970, à \$1,200,000, taxe de vente fédérale comprise.

2. Cent-quinze.

3. Il n'est pas possible, compte tenu des dispositions contractuelles en vigueur, de déterminer le prix de ces appareils avant que tous les versements ne soient effectués, que les comptes soient vérifiés et que le program-

[M. Walker.]

me d'achats soit terminé. On estime toutefois que chaque avion «prêt à décoller» reviendra à environ \$1,143,000. Ce prix ne comprend pas les frais de mise au point, de modification et de soutien et peut être réduit ou augmenté en fonction des révisions de coûts effectuées par le gouvernement.

L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Question n° 1016—M. Robinson:

1. Combien de programmes, d'études et/ou de projets sont actuellement entrepris par l'Agence canadienne de développement international?

2. Quel est le lieu d'exécution de chacun d'eux?

3. Quel est le coût total de chacun d'eux?

4. Quelle est la contribution du Canada pour chacun d'eux?

5. Combien a) de Canadiens et b) de non-Canadiens y participent?

6. Combien a) de sociétés d'État, b) de sociétés canadiennes, c) d'autres sociétés ou organisations y participent?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. 2,848. L'Agence canadienne de développement international a environ 2,848 programmes, études et projets en cours à l'heure actuelle. Parmi ces projets figurent l'apport d'aide économique pour des travaux d'équipement, comme l'aménagement de barrages hydro-électriques, d'écoles techniques, de lignes de transmission et de réseaux d'irrigation; l'aide fournie dans le cadre des programmes sous forme d'aliments, de produits de base et de matériel; enfin, l'assistance technique, c'est-à-dire l'envoi d'enseignants, de professeurs d'université et d'experts techniques dans les pays en voie de développement, et les services d'études et de formation offerts aux étudiants de ces pays qui viennent au Canada.

2. Les projets sont mis en œuvre dans des pays en voie de développement auxquels le Canada octroie une aide sur le plan bilatéral. Ces pays sont situés dans les régions géographiques suivantes: Asie du Sud et du Sud-Est, Afrique du Commonwealth, Afrique francophone et Antilles du Commonwealth. Des projets sont aussi exécutés en Amérique latine, grâce à des prêts de développement consentis par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement qui agit en qualité d'administrateur pour le compte du Gouvernement canadien.

3. Le Canada paie le coût en devises étrangères des travaux d'équipement et toutes les dépenses des programmes d'aide à l'exception des frais d'expédition qui sont normalement payés par les pays en voie de développement. Ces pays s'engagent, dans le cas de la coopération économique, à absorber certaines dé-